



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°646) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE DOLLY A  
L'ASSOCIATION «CENTRE CC» A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-20-060  
EN DATE DU 31 JANVIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « Centre CC » représentée par sa présidente, Madame Victoria GILLES, domiciliée 77 rue de l'ouest, 75014 PARIS, d'organiser une répétition avec Madame Florence Trinca, le mardi 4 février 2020 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 dans la salle Dolly ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Centre CC » représentée par sa présidente, Madame Victoria GILLES, domiciliée 77 rue de l'ouest, 75014 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 26,50 € TTC (vingt-six euros et cinquante centimes) pour les frais de location, afin d'organiser une répétition avec Madame Florence Trinca, le mardi 4 février 2020 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 dans la salle Dolly ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**